

ANNEXE 3

LES TABLEAUX DE COLLECTE DES DONNÉES (RAPPORT DE GOUVERNANCE)

Marchés publics de fournitures 2017 - Tableaux récapitulatifs

Nom du pouvoir adjudicateur (administration, commune, etc.):

marchés "nationaux" de fournitures (Livre I) - entre 55.000 et 135.000 €* / 209.000 €**	Nombre d'avis de marchés publiés	Nombre et valeur de procédures négociées (ou de procédures restreintes sans publication d'avis)		Nombre et valeur de contrats attribués (total)		Nombre et valeur de contrats attribués à des PME**	Nombre et valeur des achats stratégiques**	Nombre de marchés attribués sur base d'une seule offre (hors marchés négociés)	[vide]
		total (à remplir)	total (à remplir)	total (à remplir)	total (à remplir)				
marchés "européens" de fournitures (Livre II) - à partir de 135.000 €/209.000 €**	Nombre d'avis de marchés publiés	Nombre et valeur de procédures négociées (ou de procédures restreintes sans publication d'avis)		Nombre et valeur de contrats attribués (total)		Nombre et valeur de contrats attribués à des PME**	Nombre et valeur des achats stratégiques**	Nombre de marchés attribués sur base d'une seule offre (hors marchés négociés)	Nombre d'avis d'attribution* publiés
		total (à remplir)	total (à remplir)	total (à remplir)	total (à remplir)				

commentaires:

*135.000 € = le seuil applicable aux autorités gouvernementales centrales (L. art. 21 a)

**209.000 € = le seuil applicable aux autres pouvoirs adjudicateurs (L. art. 21 b)

*dans le Livre II, les marchés négociés doivent *obligatoirement* faire l'objet d'une publication d'avis d'attribution

** pour les informations relatives à la notion de PME et à l'expression "achats stratégiques", il convient de se reporter aux onglets spécifiquement dédiés aux Livres I et II. En ce qui concerne les achats stratégiques, il convient d'indiquer le total, toutes catégories confondues.

Marché "Nouveau" de tomates Livré 8, entre 15,000 et 125,000 €/120,000 €**

Catégorie de production	Type de produits																																		Achat éleveur - Entente d'attribution			Participation des PSE		Aides		Total	Date de clôture		
	Produit		Production restreinte		Production restreinte avec participation d'eau et production régulière																														Date d'attribution	Montant PSE	Montant PSE	Montant PSE	TOTAL		Date de clôture				
	N. de 1	N. de 2	N. de 3	N. de 4	C. de 1															C. de 2																			B	C		D		E	F

* Le montant des dépenses de production est calculé sur la base du prix de vente au consommateur, incluant les coûts de transport et de transformation.

** Le montant des dépenses de production est calculé sur la base du prix de vente au consommateur, incluant les coûts de transport et de transformation.

... (Small text detailing legal and administrative aspects of the market, including references to EU regulations and national laws.)

CPV FR

- 03000000- Produits agricoles, de l'élevage, de la pêche, de la sylviculture et produits connexes
- 09000000- Produits pétroliers, combustibles, électricité et autres sources d'énergie
- 14000000- Produits d'exploitation des mines, métaux de base et produits connexes
- 15000000- Produits alimentaires, boissons, tabac et produits connexes
- 16000000- Machines agricoles
- 18000000- Vêtements, articles chaussants, bagages et accessoires
- 19000000- Produits en cuir et textiles, matériaux en plastique et en caoutchouc
- 22000000- Imprimés et produits connexes
- 24000000- Produits chimiques
- 30000000- Machines, matériel et fourniture informatique et de bureau, excepté les meubles et logiciels
- 31000000- Machines, appareils, équipements et consommables électriques; éclairage
- 32000000- Équipements et appareils de radio, de télévision, de communication, de télécommunication et équipements connexes
- 33000000- Matériels médicaux, pharmaceutiques et produits de soins personnels
- 34000000- Équipement de transport et produits auxiliaires pour le transport
- 35000000- Équipement de sécurité, de lutte contre l'incendie, de police et de défense
- 37000000- Instruments de musique, articles de sport, jeux, jouets, articles pour artisanat, articles pour travaux artistiques et accessoires
- 38000000- Équipements de laboratoire, d'optique et de précision (excepté les lunettes)
- 39000000- Meubles (y compris les meubles de bureau), aménagements, appareils électroménagers (à l'exclusion de l'éclairage) et produits de nettoyage
- 41000000- Eau collectée et purifiée
- 42000000- Machines industrielles
- 43000000- Équipement minier, équipement pour l'exploitation de carrières, matériel de construction
- 44000000- Matériaux et structures de construction; produits auxiliaires pour la construction (à l'exception des appareils électriques)
- 45000000- Travaux de construction
- 48000000- Logiciels et systèmes d'information
- 50000000- Services de réparation et d'entretien
- 51000000- Services d'installation (à l'exception des logiciels)
- 55000000- Services d'hôtellerie, de restauration et de commerce au détail
- 60000000- Services de transport (à l'exclusion du transport des déchets)
- 63000000- Services d'appui et services auxiliaires dans le domaine des transports, services des agences de voyages
- 64000000- Services des postes et télécommunications
- 65000000- Services publics
- 66000000- Services financiers et d'assurance
- 70000000- Services immobiliers
- 71000000- Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection
- 72000000- Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui

73000000- Services de recherche et développement et services de conseil connexes
75000000- Services de l'administration publique, de la défense et de la sécurité sociale
76000000- Services relatifs à l'industrie du pétrole et du gaz
77000000- Services agricoles, sylvicoles, horticoles, d'aquaculture et d'apiculture
79000000- Services aux entreprises: droit, marketing, conseil, recrutement, impression et sécurité
80000000- Services d'enseignement et de formation
85000000- Services de santé et services sociaux
90000000- Services d'évacuation des eaux usées et d'élimination des déchets, services d'hygiénisation et services relatifs à l'environnement
92000000- Services récréatifs, culturels et sportifs
98000000- Autres services communautaires, sociaux et personnels

Marchés publics de travaux et concessions de travaux publics 2017 - Tableaux récapitulatifs

Nom du pouvoir adjudicateur (administration, commune, etc.):

marchés "nationaux" de travaux (Livre I) - entre 55.000 et 5.225.000 €	Nombre d'avis de marchés publiés	Nombre et valeur de procédures négociées (ou de procédures restreintes sans publication d'avis)		Nombre et valeur de contrats attribués (total)		Nombre et valeur de contrats attribués à des PME**	Nombre et valeur des achats stratégiques**	Nombre de marchés attribués sur base d'une seule offre (hors marchés négociés)	[vide]
	<i>total (à remplir)</i>	<i>total (à remplir)</i>	<i>total (à remplir)</i>	<i>total (à remplir)</i>	<i>total (à remplir)</i>	<i>total (à remplir)</i>	<i>total (à remplir)</i>	<i>total (à remplir)</i>	
marchés "européens" de travaux (Livre II) - à partir de 5.225.000 € (L. art. 21 c))	Nombre d'avis de marchés publiés	Nombre et valeur de procédures négociées (ou de procédures restreintes sans publication d'avis)		Nombre et valeur de contrats attribués (total)		Nombre et valeur de contrats attribués à des PME**	Nombre et valeur des achats stratégiques**	Nombre de marchés attribués sur base d'une seule offre (hors marchés négociés)	Nombre d'avis d'attribution* publiés
	<i>total (à remplir)</i>	<i>total (à remplir)</i>	<i>total (à remplir)</i>	<i>total (à remplir)</i>	<i>total (à remplir)</i>	<i>total (à remplir)</i>	<i>total (à remplir)</i>	<i>total (à remplir)</i>	<i>total (à remplir)</i>
concession de travaux publics - à partir de 5.000.000 € (L. art. 48)	Total du nombre d'avis publiés	[vide]		Nombre et valeur de contrats attribués (total)		Nombre et valeur de contrats attribués à des PME**	Nombre et valeur des achats stratégiques**	[vide]	Nombre d'avis d'attribution publiés
	<i>total (à remplir)</i>			<i>total (à remplir)</i>	<i>total (à remplir)</i>	<i>total (à remplir)</i>	<i>total (à remplir)</i>		<i>total (à remplir)</i>

commentaires:

*dans le Livre II, les marchés négociés doivent *obligatoirement* faire l'objet d'une publication d'avis d'attribution

** pour les informations relatives à la notion de PME et à l'expression "achats stratégiques", il convient de se reporter aux onglets spécifiquement dédiés aux Livres I et II. En ce qui concerne les achats stratégiques, il convient d'indiquer le total, toutes catégories confondues.

Marchés "Géniaux" de travaux (Livre 8 - entre 10.000 € et 1.221.000 €

Categoriya de travaux	Type de procédure																				"Achats stratégiques" - Ordre(s) d'attribution			Parti/bettes des PME1		Adopteurs		TOTAL	Année de conclusion																		
	Procédure ouverte										Procédure réservée sans publication d'avis et procédure spéciale										Attribution au service (par lot)	Offre économiquement la plus avantageuse (concordance d'attributions)		Marchés de PME type "département"	Attribution de commande à une PME2	Nouvelles adhésions	Travaux			Services																	
Cote de l'avis		L. 2015-9		CC-MP		CC-MP		RFP		RFP		RFQ		RFQ		RFQ		RFQ		RFQ		RFQ		RFQ		RFQ		RFQ		RFQ		RFQ		RFQ		RFQ		RFQ		RFQ		RFQ		RFQ			

1.3 Mémoire de justification proposée aux CPV
 Les sous-articles CPV sont indiqués dans le tableau ci-dessous.
 Les CPV sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

1.4 Références à la législation applicable
 Le tableau ci-dessous indique les références applicables à la législation applicable.

1.5 Références à la législation applicable
 Le tableau ci-dessous indique les références applicables à la législation applicable.

CPV	Description
41211203	Travaux de peinture
41211204	Travaux de plâtrerie
41211205	Travaux de menuiserie
41211206	Travaux de serrurerie
41211207	Travaux de charpente
41211208	Travaux de charpente métallique
41211209	Travaux de charpente en bois
41211210	Travaux de charpente en métal
41211211	Travaux de charpente en béton
41211212	Travaux de charpente en acier
41211213	Travaux de charpente en aluminium
41211214	Travaux de charpente en zinc
41211215	Travaux de charpente en cuivre
41211216	Travaux de charpente en plomb
41211217	Travaux de charpente en étain
41211218	Travaux de charpente en nickel
41211219	Travaux de charpente en titane
41211220	Travaux de charpente en carbone
41211221	Travaux de charpente en verre
41211222	Travaux de charpente en pierre
41211223	Travaux de charpente en céramique
41211224	Travaux de charpente en bois massif
41211225	Travaux de charpente en bois lambré
41211226	Travaux de charpente en bois traité
41211227	Travaux de charpente en bois autoclapé
41211228	Travaux de charpente en bois autoclapé traité
41211229	Travaux de charpente en bois autoclapé traité autoclapé
41211230	Travaux de charpente en bois autoclapé traité autoclapé traité

1.6 Mémoire de justification proposée aux CPV
 Les sous-articles CPV sont indiqués dans le tableau ci-dessous.
 Les CPV sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

1.7 Références à la législation applicable
 Le tableau ci-dessous indique les références applicables à la législation applicable.

1.8 Mémoire de justification proposée aux CPV
 Les sous-articles CPV sont indiqués dans le tableau ci-dessous.
 Les CPV sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

1.9 Références à la législation applicable
 Le tableau ci-dessous indique les références applicables à la législation applicable.

Concessions de travaux publics - à partir de 5.000.000 €

Catégorie de travaux Code(s) CPV* (ou description)	Type de Procédure														* Contrats stratégiques** - Critères (s) d'attribution			Participation des PME*		Concessionnaire		TOTAL		Avis publiés									
	Procédure ouverte		Procédure restreinte		Procédure négociée avec publication d'un avis de marché				Procédure négociée sans publication d'un avis de marché						Dialogue compétitif		Attribution au prix le plus bas***	Offre économiquement la plus avantageuse (critères d'attribution)	Nombre de PME ayant participé**** à l'attribution	Attribution du contrat à une PME****	Historique de l'opération*****		Nombre	Valeur	Nombre de marchés attribués au cours de l'année	Date	Date						
	L. art. 37	Règles	Valeur (M€)	Règles	V. (M€)	L. art. 39		L. art. 40		L. art. 41		OPP**	SRP***	PP***	Règles	Valeur					Règles	V. (M€)						Règles	V. (M€)	Règles	V. (M€)	Règles	V. (M€)
						SI 6)	SI 7)	SI 8)	SI 9)	SI 10)	SI 11)																						
SI 1)	SI 2)	SI 3)	SI 4)	SI 5)	SI 6)	SI 7)	SI 8)	SI 9)	SI 10)	SI 11)	SI 12)	SI 13)	SI 14)	SI 15)																			

* Les lots avec les catégories principales des CPV ont leur propre "CPV CODE". Veuillez préciser s'il s'agit de travaux ou de fourniture sous formes d'équipements généralistes (L. art. 30)

Commentaires

*** Lorsque des caractéristiques anticoncessionnistes ou similaires ou liées au développement de sociétés innovantes (cf. notes d'application sous CPV CPV 431211) sont indiquées par le bailleur des spécifications techniques ou matérielles des cahiers des charges, veuillez en préciser un agrément ou une dérogation après avoir contacté le cas échéant l'OPP ou l'OPP selon la case.

**** OPP = Ouvre public procurement ou "ouverture publique" (Articles 181-183 de la réglementation de la Commission européenne COM (2007) 609) s'applique à des marchés publics pour un environnement naturel, un marché public désigné peut être considérée un processus d'ouverture envers le comité d'audit de permis public chargés d'évaluer des biens, des services et des travaux et/ou l'existence sur l'environnement au lieu leur droit de s'élever multiples des zones de sites de sites, services de travaux d'entretien mais pour le fait de procédures de passation de marchés (Articles 181-183 de la réglementation de la Commission européenne COM (2007) 609). Le cas échéant, si une telle mesure est prise, la correspondance ne sera donnée pas le critère le plus de poids.

***** SRP = social responsible procurement. Selon le "Working Paper" communiqué par la Commission européenne, il s'agit d'activités qui ont pour objectif de faire en sorte certaines considérations sociales, telles que les droits des enfants, les conditions de travail décentes, le respect des droits sociaux et de travail, l'équité sociale, l'égalité des chances et l'inclusion sociale, dans les processus de passation de marchés (EMPLUM, AFFAIRES SOCIALES ET INCLUSION de la Commission européenne "Fiches outils").

***** PPP = public procurement and concession. Voir les liens vers la page dédiée à l'accès public de services innovants (sauf réserves) en matière de PPP (L. art. 30) (Articles 181-183 de la réglementation de la Commission européenne COM (2007) 609).

* PME = La Commission européenne se réfère à la recommandation 2003/361/CE du 6 mai 2003 concernant la définition des petites et moyennes entreprises (PME) (voir http://ec.europa.eu/economy_finance/COMM2003_361_french.pdf). Une entreprise est considérée comme PME si elle emploie moins de 250 personnes et son chiffre d'affaires annuel (produit d'après par la une période donnée) ne dépasse pas 50 millions d'euros ou son bilan (état des actifs et des passifs de la société) n'excède pas 43 millions d'euros.

** Participation = en tant que "social responsable", dans le cadre d'un processus ou en tant que sous-traitant. Lorsque la PME a participé dans le cadre d'une association internationale comprenant une ou plusieurs PME, veuillez indiquer "association", lorsque l'attributaire a eu recours aux capacités de PME pour remplir les conditions de participation ou les critères de sélection qualitatifs, veuillez indiquer "associations", dans le cas de recours au fournisseur.

*** "Adjudicataire" = en tant que le cadre d'un processus ou en tant que sous-traitant. Lorsque le marché a été attribué à une association internationale comprenant une ou plusieurs PME, veuillez indiquer "association", lorsque l'attributaire a eu recours aux capacités de PME pour remplir les conditions de participation ou les critères de sélection qualitatifs, veuillez indiquer "associations", dans le cas de recours au fournisseur.

**** Veuillez le contacter: Informations LU, DE, FR, ES, NL, CH, GB, IT, PT, etc.

CPV FR

- 03000000- Produits agricoles, de l'élevage, de la pêche, de la sylviculture et produits connexes
- 09000000- Produits pétroliers, combustibles, électricité et autres sources d'énergie
- 14000000- Produits d'exploitation des mines, métaux de base et produits connexes
- 15000000- Produits alimentaires, boissons, tabac et produits connexes
- 16000000- Machines agricoles
- 18000000- Vêtements, articles chaussants, bagages et accessoires
- 19000000- Produits en cuir et textiles, matériaux en plastique et en caoutchouc
- 22000000- Imprimés et produits connexes
- 24000000- Produits chimiques
- 30000000- Machines, matériel et fourniture informatique et de bureau, excepté les meubles et logiciels
- 31000000- Machines, appareils, équipements et consommables électriques; éclairage
- 32000000- Équipements et appareils de radio, de télévision, de communication, de télécommunication et équipements connexes
- 33000000- Matériels médicaux, pharmaceutiques et produits de soins personnels
- 34000000- Équipement de transport et produits auxiliaires pour le transport
- 35000000- Équipement de sécurité, de lutte contre l'incendie, de police et de défense
- 37000000- Instruments de musique, articles de sport, jeux, jouets, articles pour artisanat, articles pour travaux artistiques et accessoires
- 38000000- Équipements de laboratoire, d'optique et de précision (excepté les lunettes)
- 39000000- Meubles (y compris les meubles de bureau), aménagements, appareils électroménagers (à l'exclusion de l'éclairage) et produits de nettoyage
- 41000000- Eau collectée et purifiée
- 42000000- Machines industrielles
- 43000000- Équipement minier, équipement pour l'exploitation de carrières, matériel de construction
- 44000000- Matériaux et structures de construction; produits auxiliaires pour la construction (à l'exception des appareils électriques)
- 45000000- Travaux de construction
- 48000000- Logiciels et systèmes d'information
- 50000000- Services de réparation et d'entretien
- 51000000- Services d'installation (à l'exception des logiciels)
- 55000000- Services d'hôtellerie, de restauration et de commerce au détail
- 60000000- Services de transport (à l'exclusion du transport des déchets)
- 63000000- Services d'appui et services auxiliaires dans le domaine des transports, services des agences de voyages
- 64000000- Services des postes et télécommunications
- 65000000- Services publics
- 66000000- Services financiers et d'assurance
- 70000000- Services immobiliers
- 71000000- Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection
- 72000000- Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui

73000000- Services de recherche et développement et services de conseil connexes
75000000- Services de l'administration publique, de la défense et de la sécurité sociale
76000000- Services relatifs à l'industrie du pétrole et du gaz
77000000- Services agricoles, sylvicoles, horticoles, d'aquaculture et d'apiculture
79000000- Services aux entreprises: droit, marketing, conseil, recrutement, impression et sécurité
80000000- Services d'enseignement et de formation
85000000- Services de santé et services sociaux
90000000- Services d'évacuation des eaux usées et d'élimination des déchets, services d'hygiénisation et services relatifs à l'environnement
92000000- Services récréatifs, culturels et sportifs
98000000- Autres services communautaires, sociaux et personnels

Concessions de travaux publics - à partir de 5.000.000 €

Catégories de travaux Codes CPV (ou description)	Type de Procédure																		"Contrats atypiques" - Critères d'attribution			Participation des PME ¹			Concessionnaire		TOTAL		Avis publiés	
	Procédure ouverte		Procédure restreinte		Procédure négociée avec publication d'un avis de marché				Procédure négociée sans publication d'un avis de marché				Dialogue compétitif		Attribution au prix le plus bas ²	Offre économiquement la plus avantageuse (critères d'attribution)		Nombre de PME ayant participé ³ (à accumulation)	Attribution du contrat à une PME ⁴		Nationalité de l'entreprise ⁵	Nombre	Valeur	Nombre de sociétés agréées au sein d'un même lot	Date	Date				
	L. art. 37		L. art. 37		§1 a)		§1 b)		§1 c)		§1 d)		§1 e)		L. art. 41		GPP ⁶	SRP ⁷	PPF ⁸											
Nombre		Valeur		Nombre		Valeur (M€)		Nombre		V. (M€)		Nombre		V. (M€)		Nombre		V. (M€)		Nombre		Valeur (M€)		Nombre	Valeur	Nombre de sociétés agréées au sein d'un même lot	Date	Date		

* La liste avec les catégories attribuées des CPV sont dans l'onglet "CPV". Voir le plan de l'état de l'annuaire des adjudications sous forme d'annuaire globalisé (L. art. 10)

Commentaires

¹ Lorsque des caractéristiques essentielles ou cruciales ou liées au développement de produits innovants (cf. critères énumérés sous CPV, CDP et PPI ci-après) sont imposées par le lots des spécifications techniques ou par le cahier des charges, veuillez préciser en ajoutant un caractère alpha numérique le cas, à savoir "a" ou "b" ou "c" en indiquant les autres CPV ou CDP ou PPI concernés.

² "CNP = Classe publique procurement ou "marché public négocié". Selon la recommandation de la Commission européenne (COM (2007) 69) relative à des marchés publics pour un achèvement immédiat, un marché public négocié peut être défini comme un processus d'acquisition visant à obtenir des prestations publiques. Échec à obtenir des offres, non soumission de l'offre ou échec de la procédure de sélection de l'offre de la part de l'acheteur. Le cas échéant, le contrat est attribué au fournisseur qui a soumis l'offre la plus avantageuse.

³ SRP = social responsible procurement. Selon la "wording template" communiqué par la Commission européenne, il s'agit d'achats qui ont pour objectif de promouvoir certaines caractéristiques sociales, mais que les aspects économiques, les conditions de travail, les aspects environnementaux, les aspects sociaux et de travail, l'inclusion sociale, l'égalité des territoires et l'innovation. Voir le lien vers le projet de loi (LOI N° 1033) AFFAIRES SOCIALES ET INCLUSION de la Commission européenne "Europe sociale".

⁴ PPI = public procurement and innovation. Voir un lien vers une plateforme dédiée à l'accès public de solutions innovantes (cf. l'annuaire des entreprises de la région) : www.ppi-france.com

⁵ PME = La Commission européenne se réfère à la recommandation 2003/361/CE du 6 mai 2003 concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises (PME) dans les secteurs de l'industrie et de l'artisanat. Une entreprise est considérée comme PME si elle emploie moins de 250 personnes et son chiffre d'affaires annuel (avant d'être payé) est inférieur à une période donnée ne dépasse pas 50 millions d'euros ou son bilan (à la fin de l'exercice) ne dépasse pas 43 millions d'euros.

⁶ "Participative" en tant que "associative", dans le cadre d'un groupement ou en tant que sous-traitant. Lorsque la PME a participé dans le cadre d'un groupement associatif comprenant une ou plusieurs PME, veuillez indiquer "associative" ; lorsque l'entreprise a participé dans le cadre d'un groupement associatif comprenant une ou plusieurs PME, veuillez indiquer "associative" ; lorsque l'entreprise a participé dans le cadre de sélection qualitative, veuillez indiquer "associative" dans la case du marché correspondant.

⁷ "Adaptative" ou bien dans le cadre d'un groupement ou en tant que sous-traitant. Lorsque le marché a été attribué à une association momentanée comprenant une ou plusieurs PME, veuillez indiquer "associative" ; lorsque l'entreprise a participé dans le cadre de sélection qualitative, veuillez indiquer "associative" dans la case du marché correspondant.

⁸ Liste de qualification France/Italie/UK/DE/FR/BE/NL/CH/GR/IT/PT, etc.

Marchés publics de services et concessions de services publics 2017 - Tableaux récapitulatifs

Nom du pouvoir adjudicateur (administration, commune, etc.):

marchés "nationaux" de services (Livre I) - entre 55.000 et 135.000 €/ 209.000 €**	Nombre d'avis de marchés publiés	Nombre et valeur de procédures négociées (ou de procédures restreintes sans publication d'avis)		Nombre et valeur de contrats attribués (total)		Nombre et valeur de contrats attribués à des PME**	Nombre et valeur des achats stratégiques**	Nombre de marchés attribués sur base d'une seule offre (hors marchés négociés)	[vide]
	<i>total (à remplir)</i>	<i>total (à remplir)</i>	<i>total (à remplir)</i>	<i>total (à remplir)</i>	<i>total (à remplir)</i>	<i>total (à remplir)</i>	<i>total (à remplir)</i>	<i>total (à remplir)</i>	
marchés "européens" de services (Livre II) - à partir de 135.000 €/ 209.000 €**	Nombre d'avis de marchés publiés	Nombre et valeur de procédures négociées (ou de procédures restreintes sans publication d'avis)		Nombre et valeur de contrats attribués (total)		Nombre et valeur de contrats attribués à des PME**	Nombre et valeur des achats stratégiques**	Nombre de marchés attribués sur base d'une seule offre (hors marchés négociés)	Nombre d'avis d'attribution* publiés
	<i>total (à remplir)</i>	<i>total (à remplir)</i>	<i>total (à remplir)</i>	<i>total (à remplir)</i>	<i>total (à remplir)</i>	<i>total (à remplir)</i>	<i>total (à remplir)</i>	<i>total (à remplir)</i>	<i>total (à remplir)</i>
concession de services publics - (facultatif)	Total du nombre d'avis publiés	[vide]		Nombre et valeur de contrats attribués (total)		Nombre et valeur de contrats attribués à des PME**	Nombre et valeur des achats stratégiques**	[vide]	[vide]
	<i>total (à remplir)</i>			<i>total (à remplir)</i>	<i>total (à remplir)</i>	<i>total (à remplir)</i>	<i>total (à remplir)</i>		

commentaires:

*135.000 € = le seuil applicable aux autorités
gouvernementales centrales (L. art. 21 a)

**209.000 € = le seuil applicable aux autres pouvoirs
adjudicateurs (L. art. 21 b)

*dans le Livre II, les marchés négociés doivent **obligatoirement** faire
l'objet d'une publication d'avis d'attribution

** pour les informations relatives à la notion de PME et à l'expression
"achats stratégiques", il convient de se reporter aux onglets
spécifiquement dédiés aux Livres I et II. En ce qui concerne les achats
stratégiques, il convient d'indiquer le total, toutes catégories
confondues.

Marché "travaux" de services (Livre 8 - lots 03.000 et 03.000.000.000)

Catégorie de service	Type de prestations		Détails des prestations																										Modalités de paiement			Participation des PSE		Adjudicataire		TOTAL	Ann. public				
			Procédure normale avec publication d'avis et procédure adaptée																										Cofinancement de plus de 10% (hors PSE)			Prestations de PSE		Montants							
Code CNA (voir description)	Produit CNA	Description	Niveau 1				Niveau 2				Niveau 3				Niveau 4				Niveau 5				Cofinancement		Taux PSE	Montant PSE	Montant total	Lettre de motivation													
			01	02	03	04	01	02	03	04	01	02	03	04	01	02	03	04	01	02	03	04	01	02					03	04											

Les lots ont un régime de livraison en lot unique ou en lots multiples. Les lots multiples sont mentionnés dans les notes ci-dessous. Les lots sont regroupés en lots multiples si les lots sont mentionnés dans les notes ci-dessous.

Le lot est un régime de livraison en lot unique ou en lots multiples. Les lots multiples sont mentionnés dans les notes ci-dessous. Les lots sont regroupés en lots multiples si les lots sont mentionnés dans les notes ci-dessous.

Le lot est un régime de livraison en lot unique ou en lots multiples. Les lots multiples sont mentionnés dans les notes ci-dessous. Les lots sont regroupés en lots multiples si les lots sont mentionnés dans les notes ci-dessous.

Le lot est un régime de livraison en lot unique ou en lots multiples. Les lots multiples sont mentionnés dans les notes ci-dessous. Les lots sont regroupés en lots multiples si les lots sont mentionnés dans les notes ci-dessous.

CPV FR

- 03000000- Produits agricoles, de l'élevage, de la pêche, de la sylviculture et produits connexes
- 09000000- Produits pétroliers, combustibles, électricité et autres sources d'énergie
- 14000000- Produits d'exploitation des mines, métaux de base et produits connexes
- 15000000- Produits alimentaires, boissons, tabac et produits connexes
- 16000000- Machines agricoles
- 18000000- Vêtements, articles chaussants, bagages et accessoires
- 19000000- Produits en cuir et textiles, matériaux en plastique et en caoutchouc
- 22000000- Imprimés et produits connexes
- 24000000- Produits chimiques
- 30000000- Machines, matériel et fourniture informatique et de bureau, excepté les meubles et logiciels
- 31000000- Machines, appareils, équipements et consommables électriques; éclairage
- 32000000- Équipements et appareils de radio, de télévision, de communication, de télécommunication et équipements connexes
- 33000000- Matériels médicaux, pharmaceutiques et produits de soins personnels
- 34000000- Équipement de transport et produits auxiliaires pour le transport
- 35000000- Équipement de sécurité, de lutte contre l'incendie, de police et de défense
- 37000000- Instruments de musique, articles de sport, jeux, jouets, articles pour artisanat, articles pour travaux artistiques et accessoires
- 38000000- Équipements de laboratoire, d'optique et de précision (excepté les lunettes)
- 39000000- Meubles (y compris les meubles de bureau), aménagements, appareils électroménagers (à l'exclusion de l'éclairage) et produits de nettoyage
- 41000000- Eau collectée et purifiée
- 42000000- Machines industrielles
- 43000000- Équipement minier, équipement pour l'exploitation de carrières, matériel de construction
- 44000000- Matériaux et structures de construction; produits auxiliaires pour la construction (à l'exception des appareils électriques)
- 45000000- Travaux de construction
- 48000000- Logiciels et systèmes d'information
- 50000000- Services de réparation et d'entretien
- 51000000- Services d'installation (à l'exception des logiciels)
- 55000000- Services d'hôtellerie, de restauration et de commerce au détail
- 60000000- Services de transport (à l'exclusion du transport des déchets)
- 63000000- Services d'appui et services auxiliaires dans le domaine des transports, services des agences de voyages
- 64000000- Services des postes et télécommunications
- 65000000- Services publics
- 66000000- Services financiers et d'assurance
- 70000000- Services immobiliers
- 71000000- Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection
- 72000000- Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui

73000000- Services de recherche et développement et services de conseil connexes
75000000- Services de l'administration publique, de la défense et de la sécurité sociale
76000000- Services relatifs à l'industrie du pétrole et du gaz
77000000- Services agricoles, sylvicoles, horticoles, d'aquaculture et d'apiculture
79000000- Services aux entreprises: droit, marketing, conseil, recrutement, impression et sécurité
80000000- Services d'enseignement et de formation
85000000- Services de santé et services sociaux
90000000- Services d'évacuation des eaux usées et d'élimination des déchets, services d'hygiénisation et services relatifs à l'environnement
92000000- Services récréatifs, culturels et sportifs
98000000- Autres services communautaires, sociaux et personnels